



Vivre à DAMBENOIS

Bulletin Municipal N°14 - Décembre 2019

Le mot du Maire

Chères Habitantes, Chers Habitants de Dambenois

Je veux partager avec vous les faits ayant marqué notre village au cours de ce 2^{ème} semestre 2019.

Cet été, nous avons souffert de la canicule et de la sécheresse. Nous avons été amenés à interdire l'arrosage des fleurs en journée et à couper la fontaine. Malgré cela, merci à tous ceux qui ont fleuri leurs maisons pour donner une belle image de Dambenois.

Le 31 août, avec une météo extra, plus de 400 personnes ont assisté à la deuxième fête champêtre. Cette journée fut une réussite grâce à l'implication d'une quarantaine de bénévoles de la MPT, du Soufflet de forge, du CCAS et du Conseil Municipal.

En Septembre, nous avons signé avec le préfet du Doubs, une convention de vigilance citoyenne. Ce sont une vingtaine de bénévoles qui se sont engagés à être attentifs à ce qui se passe dans notre village et à signaler à la gendarmerie de Bethoncourt tout fait suspect.

Cet automne, la société Berkes a rénové le toit de la Mairie. Le projet qui nous préoccupe et qui nécessite beaucoup de temps en réunions et en échanges est celui de la nouvelle école sur le site de Technoland 2.

Ce sont 3 architectes qui ont rendu leurs projets de « groupe scolaire » fin novembre. Le 18 décembre, le jury se réunit pour désigner l'architecte retenu. Les enfants sont l'avenir de nos 3 villages et méritent toute notre attention. Mais les finances de notre commune ne nous laissent pas beaucoup de marges.

Les 15 et 22 Mars 2020 auront lieu des élections municipales. Un nouveau conseil municipal sera élu pour 6 années.

L'année 2019 s'achève pour laisser la place à 2020, année que je vous souhaite bonne et heureuse avec des vœux de bonne santé essentiellement.

Que 2020 vous maintienne en forme !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous invite à découvrir, tout au long de ce bulletin municipal, un résumé des activités ayant marqué l'actualité de notre village. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Cardialement
Bernard Nussbaumer

18-19/01/2020

COUPE DU MONDE DE CYCLO-CROSS

Nommay accueillera une manche de la coupe du monde de cyclo-cross les 18 et 19 janvier. L'association CCINO, organisatrice de l'événement, a besoin de bénévoles pour le bon déroulement de cette compétition. Au total plus de 350 personnes seront nécessaires pour l'organisation. Ces volontaires pourront tenir des postes le dimanche 19 janvier ou prêter main forte à la préparation et au démontage du circuit, des infrastructures sur une semaine avant et une semaine après la course.

Le choix des heures et des journées de présence sera à définir suivant vos disponibilités.

Pour vous inscrire, merci de faire connaître votre intention au secrétariat du CCINO auprès de Catherine au 03 81 94 54 08 ou par mail à : ent.ccino@wanadoo.fr ou encore au 06 08 07 80 24.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Grâce au dévouement de notre équipe de bénévoles et à votre générosité, la ligue contre le cancer a reçu la somme de 4 427,70 € cette année. (+3% par rapport à 2018).

Cet argent servira à aider les chercheurs, mais aussi et surtout à aider nos malades et leurs proches.

La bataille contre le cancer doit être soutenue par une mobilisation générale. Les avancées réalisées en matière de soin nécessitent des actions nouvelles pour réaliser des projets nouveaux.

De nouveaux traitements voient le jour, grâce à votre soutien, à vos précieux dons, chaque malade peut en bénéficier. Votre générosité indéfectible s'inscrit dans la solidarité et l'espoir de penser à un avenir possible.

N'oubliez pas que la prévention en matière de santé est un des premiers facteurs de réussite pour éviter la maladie ou la soigner précocement.

Merci à toutes et tous, donateurs et bénévoles et rendez-vous pour une nouvelle campagne en 2020 entre juin et novembre.

L'équipe sur Dambenois est composée de Mmes Mathieu Thérèse, Mourey Danièle, Vilaplana Rolande, Rousseau Élisabeth, Gueldry Joëlle et de MM. Sadorge Luc, Malnati Patrick et Vilaplana Michel.

Nous vous remercions pour votre accueil chaleureux. Nous ne sommes que des bénévoles et à ce titre nous sommes sensibles au fait que votre porte comme votre grand cœur nous soient ouverts.



Si vous avez quelques heures de libre à nous consacrer, **vous pouvez rejoindre notre équipe en vous adressant directement à Mme Gueldry Joëlle Tel : 06.76.42.59.92.**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février, le recensement de la population de notre village. **Les 2 agents recenseurs sont Mme BONILLA Jeannine et M. CURTI Claude.**

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Ils vous remettent vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ils vous remettent autant de documents que d'occupants du logement et conviennent avec vous de la date à laquelle ils passeront les rechercher. La mairie vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte, le maire signe le récapitulatif de l'enquête. La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.



RENFORTS DE L'ÉTÉ

Durant les vacances scolaires, 5 garçons (**Loeby Yoann, Chbari Maxime, Charondiere Tristan, Lopes Pierre-Louis, Marguin Axel**) et 2 filles (**Graber Marie-Elise et Vernier Sophia**) ont participé aux travaux d'été en compagnie de Morgan et Marie. Ils ont entre autre nettoyé les salles de classe, entretenu les espaces verts, verni les barrières et participé à la mise en place des installations de la fête champêtre.

RAPPEL TRI SÉLECTIF

Pays de Montbéliard Agglomération tient à rappeler quelques règles sur le tri sélectif. Depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, environ **40 % des déchets plastiques** déposés dans les conteneurs des Points Recyclage **ne respectent pas ces 2 consignes** très importantes présentes sur le MEMO TRI diffusé aux foyers :

1 – les déchets à recycler doivent être déposés en vrac au point recyclage (ne jamais les imbriquer !) voir photo.

2 – les déchets plastiques à déposer doivent être des emballages (et non des plastiques de type tuyau de jardin, jouet, pièce automobile ...) voir photo.



Les déchets « imbriqués » sont considérés comme du refus et finissent à l'incinération. Ces matières ne seront pas recyclées. **Un emballage, c'est quoi ?** C'est un contenant ayant contenu un produit au moment de son achat.

Sacs d'ordures ménagères, tapis, fourchette, casserole, poêle, etc., se retrouvent sur la chaîne du tri. S'agit-il d'emballages ? Non !

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité et donc pour l'usager. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et **seulement les emballages**, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres, dans les **points recyclage**.

Rappel des consignes pratiques :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le conteneur de tri de votre point recyclage !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) dans les conteneurs dédiés.

PROJET ÉCOLE INTERCOMMUNALE

Ce projet d'importance pour nos villages va entrer dans sa phase concrète.

Les 3 architectes qui ont été retenus pour concourir ont rendu leur travail. Une première réunion de présentation a eu lieu le 27 novembre en présence des représentants des 3 communes et de M. Gallet qui est notre assistant à maîtrise d'ouvrage pour cette opération.

Le concours est un mode de sélection par lequel le maître d'ouvrage (les 3 villages), après avis d'un jury (composé d'élus des 3 villages, de 3 architectes indépendants et de membres de collectivités territoriales), choisit un projet parmi les propositions de plusieurs concurrents préalablement sélectionnés, en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

A la suite du rendu du jury, après avis favorable des conseils d'Allenjoie et de Dambenois, le conseil municipal de Brognard prendra une délibération pour retenir l'architecte lauréat du concours.

La phase étude du projet entrera véritablement dans sa phase concrète. A partir de cette date, le planning démarra en janvier 2020 par les études avec une livraison de cette nouvelle école pour juin/juillet 2022.

Nous reviendrons vers vous pour vous tenir régulièrement informé de l'avancement de ce projet.

SORTIES EN FORÊT : ATTENTION !



Les épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs de ces dernières années ont entraîné des dépérissements sur la forêt communale. Les branches de hêtres peuvent se casser facilement et blesser promeneurs, chasseurs, bûcherons, affouagistes et cueilleurs de champignons.

Soyez donc attentif lors de vos prochaines sorties en forêt et ayez toujours un regard sur la cime des arbres et évitez les jours de grands vents.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Vous l'avez peut-être remarqué, mais des techniciens mandatés par Orange déploient actuellement la fibre dans nos quartiers. Certaines adresses sont déjà éligibles au raccordement. Nous vous tiendrons informé de l'évolution via le site internet de notre commune.

Pour suivre le déploiement de la fibre dans les rues, vous pouvez trouver des renseignements sur le site Orange suivant : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour le second tour. Il s'agira de renouveler intégralement le conseil municipal de Dambenois et ses 15 membres pour les 6 prochaines années. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées en mairie **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Les jeunes atteignant la majorité sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué en mairie les démarches de **recensement citoyen** (Journée Défense et Citoyenneté) **au moment de leurs 16 ans**. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu : recensement tardif, déménagement après le recensement..., le jeune majeur doit demander son inscription sur les listes électorales de la commune de Dambenois **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Pour vérifier votre inscription électorale, utilisez le téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

A Dambenois, commune de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire plurinominal à 2 tours c'est-à-dire :

- Qu'il sera possible de voter pour une liste de candidats ou pour des candidats qui se présentent individuellement, et d'ajouter ou de retirer des noms sur la liste : c'est le « panachage ». En revanche, il ne sera pas possible d'ajouter une personne qui ne se sera pas déclarée candidate en préfecture.

- Les suffrages seront décomptés individuellement par candidat. Pour être élu au premier tour du scrutin, le candidat devra recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats sera élu.

Le maire et ses adjoints seront ensuite élus par le nouveau conseil municipal.

31/08/2019

LA FÊTE CHAMPÊTRE MUSICALE



Pour la deuxième année consécutive, DAMBENOIS a organisé sa fête du village annuelle, le 31 août 2019.

Quatre associations ont groupé leurs énergies pour assurer son succès :

- Le Soufflet de forge.
- La Maison Pour Tous.
- Le CCAS.
- L'Aéromodélisme.



Largement plébiscitée, cette fête du village, marque la fin des vacances en bonne humeur et en musique.

Deux très savoureux sangliers à la broche entourés de frites, salade, fromage et dessert, ont régalé plus de 300 convives. Le service assuré par plus de 30 bénévoles a bénéficié de l'expérience de l'année dernière et tous les invités ont été servis en à peine plus d'une heure.

Devant la scène musicale, un espace bordé de bottes de paille faisait office de piste de dance. A l'extérieur du terrain multisport, un imposant château gonflable et un stand churros et barbe à papa complétaient l'animation.

Les groupes, musiciens et chanteurs ont fait un superbe show sous un soleil magnifique jusqu'à tard dans la soirée.

Le terrain de foot servant de parking était complet. Cette année, tous les ingrédients étaient réunis pour un mémorable instant de convivialité à renouveler dès que possible.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019



Cette année encore, la commission «maisons fleuries» a récompensé les jardiniers de notre village qui ont eu à cœur, malgré la canicule, de fleurir et d'entretenir leur jardin. Cette petite cérémonie en mairie s'est conclue par un pot de l'amitié et la remise de coupes fleuries aux lauréats.

- 1^{er} : Mme & M. Berthet,
- 2^e : Mme Bataillard,
- 3^e : Mme et M. Mora,
- 4^e : Mme & M. Pegeot,
- 5^e : Mme & M. Colomin,
- 6^e : M. Schmitt,
- 7^e : Mme & M. Levrey,
- 8^e : Mme Frankowski,
- 9^e : Mme Chassain,
- 10^e : Mme & M. Hauteberg

STATIONNEMENT ÉCOLE

Après maints rappels au civisme... La commune est au regret de ne constater aucune amélioration concernant le stationnement des véhicules durant les horaires d'entrées et de sorties de l'école. Rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit rue de la mairie et sur l'ensemble des trottoirs de la commune et qu'un parking est à disposition à proximité de l'école. Ceci éviterait les risques pour les enfants qui marchent sur les trottoirs et la circulation du bus scolaire serait facilitée. Si la situation ne s'améliore pas d'autres moyens plus répressifs seront envisagés.



Remise des médailles à M. Sommer et à M. Bonilla

14/12/2019

REPAS DES AÎNÉS



Cette année, c'est dans un décor rouge et blanc que le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance bon enfant autour d'un repas confectionné par le traiteur Malugani, servi par le maire, les membres du conseil et les bénévoles du CCAS.

L'Agenda 2020

- 16/01 : Assemblée générale de la Maison Pour Tous
- 24/01 : Vœux de la municipalité
- 07/02 : Assemblée générale du Soufflet de Forge
- 15/03 : Premier tour de l'élection municipale
- 22/03 : Deuxième tour de l'élection municipale
- 18/04 : Exposition de champignons par le Soufflet de Forge
- 08/05 : Commémoration de la fin de la 2^e guerre mondiale
- 17/05 : Rando-jambon organisée par la Maison Pour Tous
- 13/06 : Fête des écoles avec l'école buissonnière
- 18/07 : Feux d'artifice et soirée dansante
- 29/08 : 3^e Fête champêtre
- 06/09 : Journée pétanque organisée par le Soufflet de Forge
- 11/11 : Commémoration de l'armistice et hommage à tous les morts civils et militaires des conflits anciens ou actuels
- 21/11 : Loto organisé par la Maison Pour Tous
- 28/11 : Tournoi de tarot organisé par le Soufflet de Forge
- 12/12 : Repas des aînés

Infos utiles

Mairie de Dambenois :
 Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h
 le vendredi de 9h à 12h et de 14 h 30 à 17 h 30
 (fermée le mercredi matin)
 Tél. 03 81 94 31 45 - @ : mairie.dambenois@orange.fr

Etat civil 2019

Décès

- Sylvain VILLAUME le 23/02/2019 à l'âge de 57 ans
- France Marie-Thérèse Lucie POIGNON le 19/08/2019 à l'âge de 82 ans

Mariages

- Julien André RICHARD & Alexandra Marie-Claude Caroline FRECHARD le 29/06/2019
- Hervé Jacques Georges SCHOFFEN & Véronique Yvonne Nicole BONVALOT le 06/07/2019
- Luc Alfred PAGES & Audrey MIREBEAU le 03/08/2019

Naissances

- Livio Patrick Eden MALNATI né le 02/04/2019 à Trévenans
- Victor GRAVIER né le 15/04/2019 à Trévenans
- Daria Medeea STOIA née le 06/05/2019 à Trévenans
- Rayanne BOUKHEZZA né le 15/05/2019 à Trévenans

Délic' Paëlla
PACO & NICOLE

TOUS LES VENDREDIS DÈS 18H
 (à proximité du temple de DAMBENOIS)

03.81.30.60.79 ou 06.41.77.99.92

SALADES & PÂTES FRAÎCHES
PIZZA CYRIL

www.pizzacyril.fr

Appelez-nous au

06.08.36.81.49